



Références à rappeler :

N° adhérent : 9524473-43

Raison sociale: ACTEON FRANCE

SIREN: 904013646

N° d'affaire: 2024.2.00014463

Forme juridique : Sté act. simpl. uniperso.

Pour nous contacter:

Equipe: EQUIPE_06 - Contentieux

REÇU LE:

0 1 OCT. 2024

SELARL BLEU SUD

SELARL BLEU SUD 850 RUE ETIENNE LENOIR

BP 89068

30906 NIMES CEDEX 2

Marseille, le 27 Septembre 2024

Objet : Information date de responsabilité

Maître,

L'entreprise citée ci-dessous a été déclarée en Liquidation Judiciaire par jugement du en date du 11/09/2024 :

ACTEON FRANCE

836 RUE PIERRE CURIE

30000 NIMES

Au regard des éléments actuellement en notre possession, nous vous informons que, conformément à l'article D.3141-31 du Code du Travail, la Caisse prend en charge le paiement des indemnités de congés correspondant aux droits acquis par les salariés déclarés jusqu'au 21.07.2022.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.









Références à rappeler :

N° adhérent : 9524473-43

Raison sociale: ACTEON FRANCE

SIREN: 904013646

Forme juridique : Sté act. simpl. uniperso.

N° d'affaire : 2024.2.00014463

Pour nous contacter:

Service : Adhérents

Email: adherents.med@cibtp-mediterranee.fr

SELARL BLEU SUD 850 RUE ETIENNE LENOIR BP 89068 30906 NIMES CEDEX 2

Marseille, le 27 septembre 2024

Objet : Déclaration de créances

Maître,

Suite à la déclaration en Liquidation Judiciaire de l'entreprise

ACTEON FRANCE 836 RUE PIERRE CURIE 30000 NIMES

par le jugement du en date du 11/09/2024.

Nous vous adressons ci-joint, notre déclaration de créances, qui s'élève à la somme de 1 132,21 Euros.

Suivant les dispositions de l'Article L.3253-23 du Code du travail qui accorde le privilège aux cotisations 'CONGES PAYES' et 'CHOMAGE INTEMPERIES', nous vous demandons de bien vouloir faire admettre notre créance de la façon suivante :

- à titre PRIVILEGIE :

52,00 Euros

- à titre CHIROGRAPHAIRE :

1 080,21 Euros

TOTAL:

1 132,21 Euros

selon bordereau détaillé ci-joint.

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.









SELARL BLEU SUD 850 RUE ETIENNE LENOIR BP 89068 30906 NIMES CEDEX 2

Identifiant CIBTP: 9524473-001-43

Dénomination commerciale : ACTEON FRANCE 836 RUE PIERRE CURIE 30000 NIMES

La CIBTP CAISSE DE LA REGION MEDITERRANEE, association régie par la Loi de 1901, instituée en vertu des dispositions des articles L3141-32 et D3141-12, et suivants du Code du Travail, inscrite sous le numéro de SIREN 775558356, dont le siège social est 344 BD MICHELET, CS 50157, à MARSEILLE CEDEX 09 (13276), prise en la personne de son dirigeant légal en exercice domicilié es-qualité audit siège, poursuites et diligences de son Président en exercice domicilié es-qualité audit siège, déclare que l'entreprise susnommée en Liquidation Judiciaire suivant jugement du en date du 11/09/2024, est débitrice d'une somme globale de 1 132,21 Euros sous réserve de la vérification des éléments produits et à produire.

Cotisation Congés Payés :0,00EurosCotisation intempéries :110,00EurosCotisations annexes :259,00EurosMajoration, Pénalités, Frais de procédure :33,47EurosTOTAL :1 132,21Euros

Dont : Créances Privilégiées 52,00 Euros Créances Chirographaires 1 080,21 Euros

Demande l'admission de la Caisse créancière ; certifie la présente déclaration sincère et conforme aux livres et documents de la Caisse.





DETAIL DE LA DECLARATION DE CREANCES

Identifiant CIBTP: 9524473-001-43 Affaire n° 2024.2.00014463



ACTEON FRANCE 836 RUE PIERRE CURIE 30000 NIMES

Mandataire judiciaire : SELARL BLEU SUD

Marseille Le 27/09/2024

Détail des cotisations dues	Créances privilégiées	Créances chirographaires
Echéance du 31/07/2022 Famille Frais	0,00	105,99
TOTAL	0,00	105,99
Echéance du 30/06/2023 Famille Frais TOTAL	0,00	623,75 623,75
Echéance du 28/02/2023 Intempéries gros oeuvre TOTAL	0,00	3,00 3,00
Echéance du 31/03/2023 Intempéries gros oeuvre TOTAL	0,00	55,00 55,00
Echéance du 31/03/2024 Intempéries gros oeuvre TOTAL	52,00 52,00	0,00
Echéance du 31/07/2022 OPPBTP TOTAL	0,00	8,00 8,00
Echéance du 31/08/2022 OPPBTP TOTAL	0,00	5,00 5,00
Echéance du 30/09/2022 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
TOTAL (à reporter)	52,00	810,74

DETAIL DE LA DECLARATION DE CREANCES

Identifiant CIBTP: 9524473-001-43

Affaire n° 2024.2.00014463

Détail des cotisations dues	Créances privilégiées	Créances chirographaires
TOTAL DE LA PAGE PRECEDENTE	52,00	810,74
Echéance du 31/10/2022 OPPBTP TOTAL	0,00	14,00 14,00
Echéance du 30/11/2022 OPPBTP TOTAL	0,00	13,00 13,00
Echéance du 31/12/2022 OPPBTP TOTAL	0,00	9,00 9,00
Echéance du 31/01/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
Echéance du 28/02/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
Echéance du 31/03/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 30/04/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
Echéance du 31/05/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
Echéance du 30/06/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
Echéance du 31/07/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
Echéance du 31/08/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
Echéance du 30/09/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
Echéance du 31/10/2023 OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
TOTAL (à reporter)	52,00	946,74

DETAIL DE LA DECLARATION DE CREANCES

Identifiant CIBTP: 9524473-001-43

Affaire n° 2024.2.00014463



Détail des cotisations dues	Créances privilégiées	Créances chirographaires
TOTAL DE LA PAGE PRECEDENTE	52,00	946,74
Echéance du 30/11/2023		.**
OPPBTP	0,00	10,00
TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 31/12/2023		
OPPBTP	0,00	10,00
TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 31/01/2024		
OPPBTP	0,00	10,00
TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 29/02/2024		متداعوا تعواني
OPPBTP	0,00	10,00
TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 31/03/2024	0.00	10.00
OPPBTP TOTAL	0,00	10,00 10,00
AGE BROSE	0,00	10,00
Echéance du 30/04/2024 OPPBTP	0,00	10,00
TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 31/05/2024	-1	
OPPBTP	0,00	10,00
TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 30/06/2024		
OPPBTP	0,00	10,00
TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 31/07/2024		
OPPBTP	0,00	10,00
TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 31/08/2024		
OPPBTP	0,00	10,00
TOTAL	0,00	10,00
Echéance du 19/10/2022		
Frais de greffe Adhérent	0,00	33,47
TOTAL	0,00	33,47
TOTAL DES CREANCES	52,00	1 080,21

Certifiée sincère, la présente DECLARATION DE CREANCES est arrêtée à la somme de 1 132 Euros et 21 centimes.





RECAPITULATIF DE LA DECLARATION DE CREANCES PAR COTISATION

Identifiant CIBTP: 9524473-001-43 Affaire n° 2024.2.00014463



ACTEON FRANCE 836 RUE PIERRE CURIE 30000 NIMES

Mandataire judiciaire : SELARL BLEU SUD

Marseille Le 27/09/2024

Détail des cotisations dues	Créances privilégiées	Créances chirographaires
Famille Frais	0,00	729,74
Intempéries gros oeuvre	52,00	58,00
OPPBTP	0,00	259,00
Frais de greffe Adhérent	0,00	33,47
TOTAL	52,00	1 080,21
TOTAL CENEDAL DES CREANCES		1 122 21

TOTAL GENERAL DES CREANCES	1 132,21



